

# 6

## ACCÈS AUX RESPONSABILITÉS



- 1 - Fonctions dirigeantes et d'encadrement
- 2 - Représentation politique



La répartition des responsabilités au sein de l'économie picarde est très inégalitaire, mais pas plus qu'au plan national. En effet, seuls 28 % des dirigeants d'entreprises sont des femmes, en Picardie comme en France. La part des hommes est la plus forte parmi les commerçants (38 %), puis les artisans (23 %) et les chefs d'entreprises de 10 salariés et plus (18 %), ce qui est comparable aux taux nationaux.

### Davantage de femmes dirigeantes dans les services

Diriger son entreprise est rare pour une femme dans la construction (6 % des dirigeants), plus fréquent dans l'industrie (26 %), et encore plus dans le commerce et les services (33 % et 42 %). Cela s'explique dans l'industrie, par le fait que la moitié des femmes sont à la tête d'une boulangerie-pâtisserie de type artisanale et, dans les services, par la forte présence (66 %) de femmes dans les « autres activités de service », c'est-à-dire les domaines artistiques, récréatifs ou du ménage.

Toutefois, l'accès à la direction d'une entreprise se réduit au fur et à mesure que la taille de celle-ci s'accroît. Ainsi, parmi les patrons d'entreprises employant au moins 10 salariés, la part des femmes n'est plus que de 12 % dans l'industrie, 18 % dans les commerces et 20 % dans les services, celle dans la construction restant stable.

### Un tiers de créatrices d'entreprise

Pour autant, ce taux pourrait évoluer car un tiers des créateurs d'entreprise en Picardie sont des femmes. C'est un peu moins qu'au plan national (36 %). Mais, les activités choisies par les créateurs sont différentes selon le sexe. La moitié des créations réalisées par une femme appartient au secteur du commerce ou des autres activités de service, tandis que la moitié des entreprises nouvelles portées par un homme dépend de la construction ou du commerce. De même, on retrouve surtout des femmes dans la santé et le social, alors que les hommes sont surreprésentés dans l'information et la communication.

Si les femmes ont moins accès à la direction des entreprises, elles commencent à avoir une place plus importante parmi l'encadrement. Ainsi, elles représentent 44 % de l'ensemble des cadres de Picardie. Cependant, ce chiffre est tiré vers le haut par la fonction publique, où les femmes sont majoritaires. C'est le cas par exemple de la fonction publique d'État, où elles occupent 60 % des postes de cadres A, qui comprennent, notamment, les métiers de l'enseignement. Pour autant, elles sont encore peu nombreuses dans les postes de direction, dont le « vivier » est pourtant constitué par ces postes de A.

### Une seule famille professionnelle d'encadrement majoritairement féminine

L'accès aux fonctions d'encadrement est plus difficile dans le secteur non marchand : en Picardie, elles représentent 13 % des cadres dans la construction, 21 % dans l'industrie, 30 % dans le commerce, 38 % dans les services. On retrouve là les disparités qui existent chez les chefs d'entreprises de ces secteurs. De plus, ces parts ne reflètent pas le poids des effectifs féminins dans l'emploi picard de ces secteurs : les femmes représentent ainsi 27 % des salariés de l'industrie et 47 % de ceux du commerce. Paradoxalement, dans la construction, la proportion de cadres est supérieure à celle des salariées, qui n'est que de 10 %.

Parmi les 14 familles professionnelles de cadres, seule celle des enseignants est majoritairement féminisée. Mais 4 autres s'en approchent. Il s'agit des médecins, de la maîtrise dans le commerce, des cadres de la fonction publique (hors enseignants) et des professionnels du droit. Certaines de ces données reflètent les évolutions récentes, ainsi que le montrent les promotions essentiellement féminines à la sortie des écoles de médecine ou de magistrature. À l'inverse, les professions d'encadrement du bâtiment, de l'industrie, de l'informatique ou des études et recherches restent très masculines. ■

#### Définitions

*Cadre dirigeant* : comprend les cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises (de 500 salariés ou plus) et les directeurs techniques des grandes entreprises.

*Dirigeant de société* : d'un point de vue juridique, les dirigeants de société sont ceux qui ont reçu mandat des propriétaires pour assurer la direction de la société, en leur nom. Il s'agit de dirigeants de sociétés anonymes (SA) ou de sociétés par actions simplifiées (SAS), de gérants minoritaires de sociétés à responsabilité limitée (SARL) et de gérants non associés d'autres types de sociétés. Dans le cas d'une société anonyme à conseil d'administration, la catégorie des dirigeants recouvre le président directeur général (PDG) et éventuellement un ou deux directeurs généraux (DG). Dans celui des sociétés anonymes à directoire, il s'agit des membres du directoire, soit cinq personnes maximum.

#### Pour en savoir plus

*Pratiques d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans les entreprises (Répertoire de l'ORSE)* - Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE), juin 2009

*Rapport sur la proposition de loi relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle* - Rapport de la Commission des Lois, octobre 2010

## Dirigeants d'entreprises en Picardie par activité et sexe (nombre)

Activité économique		Agriculture, sylviculture et pêche	Industrie manufacturière, extract. & autr.	Construction	Commerce, transp., hébergement & restauration	Information et communication	Activités financières et d'assurance	Activités immobilières
Artisans	Femmes	8	931	439	623	55	11	15
	Hommes	103	2 422	7 668	3 079	92	12	49
Commerçants et assimilés	Femmes	72	115	45	4 206	47	190	247
	Hommes	195	113	133	6 129	150	629	565
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	Femmes	4	93	50	274	13	7	16
	Hommes	48	715	597	1 175	44	100	40
Total	Femmes	84	1 139	534	5 103	115	207	278
	Hommes	346	3 249	8 397	10 383	286	741	654

  

Activité économique		Ac., spé., sci. & tec., svcs adm. & stn	Autres activités de services	Services	Adm. publique, enseignement, santé & action soc.	Total	Part des femmes Picardie (%)	Part des femmes France (%)
Artisans	Femmes	123	2 238	2 442	91	4 443	22,9	22,0
	Hommes	664	856	1 673	143	14 944		
Commerçants et assimilés	Femmes	377	282	1 144	317	5 581	37,5	37,4
	Hommes	943	426	2 713	361	9 283		
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	Femmes	81	34	151	179	571	15,3	17,9
	Hommes	357	78	619	236	3 154		
Total	Femmes	582	2 554	3 737	587	10 596	27,9	28,0
	Hommes	1 964	1 360	5 005	740	27 380		

Source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation complémentaire

## Créations d'entreprises dans la catégorie juridique "Personne Physique" par secteur d'activité en Picardie et France métropolitaine (%)

Secteur d'activité	Picardie			France métropolitaine		
	Part de la population		Part de femmes	Part de la population		Part de femmes
	féminine ayant créé une entreprise	masculine ayant créé une entreprise		féminine ayant créé une entreprise	masculine ayant créé une entreprise	
Santé humaine et action sociale	9,0	1,8	71,0	10,9	2,6	70,4
Autres activités de services	23,9	8,7	57,8	18,0	7,7	56,6
Activités immobilières	3,0	1,6	48,0	1,7	1,6	37,5
Hébergement et restauration	4,4	3,1	41,5	3,4	3,2	37,6
Enseignement	5,1	3,9	39,9	7,3	4,7	46,0
Activités de services administratifs et de soutien	8,4	6,5	39,2	8,2	6,3	42,2
Industrie	4,6	3,7	38,2	5,1	3,6	43,9
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	22,5	22,6	33,2	19,7	21,0	34,3
Arts, spectacles et activités récréatives	4,2	4,4	32,1	4,2	3,8	37,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,2	11,8	32,1	17,4	14,9	39,4
Activités financières et d'assurance	0,4	1,0	16,2	0,6	0,8	31,8
Information et communication	1,5	5,1	13,2	2,0	6,5	14,4
Transports et entreposage	0,5	1,8	11,4	0,3	1,6	10,1
Construction	1,3	24,0	2,5	1,2	21,9	3,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>33,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>35,7</b>

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements 2010

## Les 14 familles professionnelles des cadres de Picardie en 2010

	Effectif	Part de femmes (%)	% de la population	
			féminine occupée	masculine occupée
Enseignants	21 732	67,0	6,1	2,6
Médecins et assimilés	4 116	46,3	1,2	1,1
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	6 959	47,9	1,9	1,8
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	4 864	45,7	1,4	1,4
Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)	608	45,5	0,2	0,2
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	6 119	43,2	1,7	1,9
Cadres de la banque et des assurances	1 632	35,5	0,5	0,7
Professionnels des arts et spectacles	2 084	37,4	0,6	0,8
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	1 950	22,5	0,5	1,6
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	645	19,9	0,2	0,6
Personnels d'études et de recherche	1 053	19,2	0,3	1,1
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	1 345	17,6	0,4	1,5
Ingénieurs de l'informatique	544	14,5	0,2	0,8
Cadres du bâtiment et des travaux publics	240	9,5	0,1	0,5
<b>Ensemble des cadres de Picardie</b>	<b>53 890</b>	<b>43,7</b>	<b>15,1</b>	<b>16,7</b>
<b>Ensemble des cadres de France métropolitaine</b>	<b>2 363 382</b>	<b>43,1</b>	<b>19,0</b>	<b>22,8</b>
<b>Ensemble des familles professionnelles de Picardie</b>	<b>357 005</b>	<b>46,1</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, recensement de la population de 2010, exploitation complémentaire



### Des femmes plus citoyennes

Près de 70 ans après le droit de vote, les femmes restent encore peu présentes en tant qu'élues sur la scène politique, alors qu'elles représentent une majorité des 1 335 000 électeurs picards, 52,4 %, et 53 % au plan national. Elles sont également plus souvent inscrites sur les listes électorales que les hommes. Dans la région, 93,8 % des femmes en âge de voter le sont contre seulement 92,6 % des hommes. Près des deux tiers d'entre elles (65,5 %) ont participé aux deux scrutins (présidentielle et législatives) de 2012, soit un point de plus que les hommes de la région.

Pour autant, cet intérêt des Picardes pour les élections ne se traduit pas en termes d'élues. Ainsi, en Picardie comme en France, seuls 14 % des maires sont des femmes. Cela situe la région au 13<sup>e</sup> rang national, derrière toutefois le Limousin ou la Basse-Normandie, régions rurales comme la Picardie où l'élection d'un édile féminin à la tête de la commune est plus courante. En revanche, plus la taille de la commune s'accroît, plus il est rare de la voir dirigée par une femme. Ainsi, dans la région, seules deux communes parmi les 26 comptant plus de 9 000 habitants sont dans ce cas, Beauvais et Senlis. Cette faible part est un paradoxe quand on sait que dans toutes ces communes, existe la parité au sein des conseils municipaux.

Le déficit est encore plus important chez les conseillers généraux. Suite aux élections de 2011, les femmes n'occupaient que 11 des 129 sièges de la Picardie<sup>1</sup>, ce qui ne représentait que 8 % du total, un des taux les plus bas de France avec l'Alsace, le Poitou-Charentes et la Corse. Toutefois, cette élection reste le scrutin le plus défavorable aux femmes, puisque la région qui compte la part la plus élevée de conseillères, la Bretagne, dépasse à peine les 20 %. Là encore, rappelons que le futur mode d'élection obligera à se présenter sous forme d'un binôme homme-femme, mais la femme reste encore souvent en position de suppléante. D'ailleurs, à la faveur de décès et de démissions pour cause de cumul de mandats, le nombre de conseillères générales au 1<sup>er</sup> janvier 2013 était de 15 en Picardie.

### Peu d'élues, sauf aux élections à la proportionnelle

L'élection à la proportionnelle a permis tout récemment, en 2012, d'ouvrir la représentation de la Picardie au Sénat aux femmes. Deux femmes ont ainsi pu être élues grâce à ce mode de scrutin dans l'Oise. Une disposition légale, issue de la loi du 6 juin 2000 relative à l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats politiques, impose en effet la parité aux départements qui élisent au moins quatre sénateurs, dont l'Oise. Le Sénat est ainsi aujourd'hui plus féminisé que l'Assemblée nationale : 22 % de ses représentants sont des femmes. La région se situe dans cette moyenne avec 20 %. Mais, il aura fallu attendre 35 années, pour que la Picardie envoie à nouveau une femme au Sénat.

La part des femmes parmi les représentants de la région à l'Assemblée nationale est plus faible : trois femmes se trouvent parmi les 17 élus de Picardie, soit 17 %, un taux dans la moyenne nationale. Cette représentation reste inférieure à la part des femmes parmi les candidats aux élections législatives.

C'est parmi les conseillers régionaux qu'il y a le plus de femmes ; la loi sur la parité leur a permis de détenir près de la moitié des sièges depuis les élections de 2004. Seules deux régions métropolitaines sur 22 sont cependant présidées par une femme : la Franche-Comté et le Poitou-Charentes.

Enfin, on note que, là où elle s'est produite, la féminisation de la représentation politique a souvent eu aussi pour effet de rajeunir l'âge moyen des élus. ■

<sup>1</sup>C'est le chiffre au 1<sup>er</sup> janvier 2013, où, dans l'Aisne en 2012, deux femmes suppléantes ont succédé au titulaire masculin décédé.

#### Définitions

*Élections législatives* : les députés sont élus au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire à deux tours. Leur mandat dure cinq ans.

*Élections sénatoriales* : les sénateurs sont élus pour 6 ans (9 auparavant) au suffrage universel indirect par un collège de grands électeurs. Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans.

#### Pour en savoir plus

*Chiffres-clés 2012 de l'égalité entre les femmes et les hommes - La parité en politique* - Service des droits des femmes de la DGCS, Insee, Dares, mars 2013

*Rapport d'information sur la proposition de loi visant à renforcer l'exigence de parité des candidatures aux élections législatives* - Délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, mai 2010

*20 000 femmes de plus entreront dans les conseils municipaux en 2014 : le HCEfh salue de nouvelles victoires pour la parité aux élections locales* - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, mai 2013

## Part des femmes dans la vie politique régionale

	Nombre		Part de femmes	
	de postes	de femmes	Picardie	France
Sénateurs	10	2	20,0	21,9
Députés	17	3	17,6	26,9
Conseil régional	57	27	47,4	48,0
Conseil général <sup>1</sup>	129	15	11,6	13,9
Maires de communes de <sup>1</sup> :	2 291	309	13,5	13,8
9 000 habitants et plus	26	2	7,7	9,0
3 500 à 9 000 habitants	33	5	15,2	9,9
de moins de 3 500 habitants	2 232	303	13,6	14,2

<sup>1</sup>C'est le chiffre au 1<sup>er</sup> janvier 2013. En effet, en 2012, des femmes ont succédé au titulaire homme décédé ou démissionnaire

Source : Conseil régional, janvier 2010 - Observatoire de la parité 2012

Loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle. Ce texte prévoit l'instauration progressive de quotas pour aller vers la féminisation des instances dirigeantes des grandes entreprises, ainsi qu'un système de sanctions financières en cas de non-respect.

## Participation des femmes aux instances de gouvernance en 2011 (%)

	Part des femmes parmi les élus		
	Maires en 2008	Conseillers généraux siégeant en 2011	Conseillers régionaux en 2010
Alsace	7,9	8,0	48,9
Aquitaine	12,9	13,6	45,9
Auvergne	15,2	15,8	46,8
Bourgogne	17,5	14,9	42,1
Bretagne	13,4	21,9	49,4
Centre	14,2	12,6	45,5
Champagne-Ardenne	14,7	15,8	42,9
Corse	12,5	3,8	49,0
Franche-Comté	14,4	16,4	46,5
Île-de-France	16,4	20,2	49,8
Languedoc-Roussillon	12,0	9,7	48,9
Limousin	17,1	14,2	44,8
Lorraine	11,4	7,6	51,2
Midi-Pyrénées	12,9	14,7	48,8
Nord-Pas-de-Calais	10,8	12,8	50,5
Basse-Normandie	16,3	11,3	48,9
Haute-Normandie	14,3	19,6	49,1
Pays de la Loire	14,3	17,2	49,6
<b>Picardie</b>	<b>13,6</b>	<b>8,5</b>	<b>48,4</b>
Poitou-Charentes	15,3	8,3	49,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,1	12,7	47,3
Rhône-Alpes	14,1	12,8	47,8
<b>France métropolitaine</b>	<b>13,8</b>	<b>14,0</b>	<b>48,0</b>
Guadeloupe	nd	15,0	48,8
Guyane	nd	5,3	48,4
Martinique	nd	11,1	47,9
La Réunion	nd	12,2	47,2
France	nd	14,0	48,0

nd : données non disponibles.

Champ : femmes élues lors des élections générales. Quelques changements ont pu intervenir lors d'élections partielles.

Source : Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes

## Part des femmes parmi les élus (%)

	Aisne	Oise	Somme	Picardie	France
Femmes conseillères régionales en 2010	///	///	///	<b>48,4</b>	48,0
Femmes conseillères générales en 2011	7,1	4,9	13,0	<b>8,5</b>	14,0
Femmes maires en 2008	14,3	14,9	11,7	<b>13,6</b>	nd

nd : données non disponible

/// : absence de donnée due à la nature des choses

Champ : femmes élues lors des élections générales. Quelques changements ont pu intervenir lors d'élections partielles ou de décès et remplacements pour cumul de mandat intervenus en 2012,

Source : Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes